



L'éducateur.trice de jeunes enfants est un professionnel du travail social et de l'éducation, agissant dans le cadre de mandats institutionnels spécifiques. Il.elle accompagne les jeunes enfants dans une approche éducative et sociale globale, en collaboration avec leur famille.

Dans son intervention, l'éducateur.trice adopte une démarche éthique, respectant l'altérité et la singularité de chaque enfant ainsi que de sa famille. En adoptant une posture réflexive, il.elle remet en question sa propre approche et s'engage dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle.

Travaillant au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluri-professionnelle, l'éducateur.trice de jeunes enfants favorise une collaboration étroite pour assurer un accompagnement optimal.

Type d'emplois accessibles

- ❖ **Educateur de jeunes enfants**

FORMATION DIPLÔMANTE

DE - EDUCATEUR.TRICE DE JEUNES ENFANTS (DEEJE)

PUBLICS ET PRÉREQUIS

- Être titulaire du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation.
- Être titulaire du diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV lors de l'entrée en formation.
- Bénéficier d'une validation de vos études, de vos expériences professionnelles ou de vos acquis personnels, en application de l'article L613-5 du code de l'éducation (pour cela remplir la partie VAP dans le dossier d'inscription).

DURÉE DE LA FORMATION

- Durée : 3 ans (1500 heures de formation théorique + 2100 heures de formation pratique).

Les allègements ou les dispenses possibles sont stipulés dans l'Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants. Toutes les demandes d'allègement devront faire l'objet d'un courrier auprès de la direction du centre de formation qui l'étudiera.

COÛT DE LA FORMATION

Frais administratifs : 90 €

Tarif parcours complet : 14 604 € (4 868€ annuel)

Cette formation est ouverte aux financements suivants :

- **Employeurs : Fonds propres ou via OPCO**
- **Organismes : France Travail, CPF ou autres**
- **Financement personnel**

Tarif parcours complet financement personnel : 7 945 €

MODALITÉS DE SÉLECTION

- Étude du dossier d'inscription et des pièces transmises.
- Entretien pour évaluer l'aptitude et la motivation du candidat
- Les personnes titulaires d'un diplôme d'auxiliaire de puériculture ou CAP petite enfance, une rencontre sera organisée à l'issue de cette étude afin de présenter le dossier permettant de valoriser son parcours personnel et professionnel (VAP)

DOMAINE DE COMPÉTENCE DE LA FORMATION

- **DC1** : Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille
- **DC2** : Action éducative en direction du jeune enfant
- **DC3** : Communication professionnelle
- **DC4** : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

CONDITIONS D'ADMISSION

Dispositif en situation d'emploi :

- Réussir l'examen de sélection.
- Avoir une activité professionnelle auprès de jeunes enfants (0-6 ans) courant au minimum sur la durée de la formation.
- Obtenir une autorisation d'absence de votre employeur pour la durée de la formation.
- Pouvoir financer la formation dans le cadre de la formation professionnelle.

Dispositif en apprentissage :

- Il est nécessaire de passer par la plateforme de **Parcoursup** pour s'inscrire à la formation à IRIS en apprentissage
- Réussir l'examen de sélection.
- Avoir un contrat d'apprentissage (au plus tard 3 mois après le démarrage de la formation, sous réserve de place disponible)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

DC 1 :

- Analyse de situation d'accueil et d'accompagnement individuelle ou collective (dossier + oral)
- Mémoire de pratique professionnelle (dossier + oral)

DC 2 :

- Dossier d'actions éducatives (dossier + oral)
- Démarche de santé et de prévention (oral)

DC 3 :

- Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles (dossier + oral)
- Élaboration d'une communication professionnelle (oral)

DC 4 :

- Contrôle de connaissances (épreuve écrite)
- Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles. (dossier + oral)

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Rentrée en Septembre de chaque année
- 6 semestres
- Alternance de temps en formation théorique et en formation pratique
- Dispositif en voie directe : 1500 h de formation théorique et 2100 h de formation pratique organisé en 4 stages
- Dispositif « en emploi » rythme en alternance ou apprentissage, de temps de formation théoriques (1500h, soit entre 5 à 10 jours par mois) de temps en formation pratique sur le lieu de travail.



NOUS CONTACTER

INSTITUT DE RESSOURCES EN INTERVENTION SOCIALE

Adresse : 6 bis rue Denis Papin, 92600 Asnières-sur-Seine

Tel : 01 76 64 73 90

Mail : secretariat@institut-iris.fr

Référent handicap : referent-handicap@institut-iris.fr

Site : www.institut-iris.fr



IRIS est engagé dans la certification Qualiopi au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCES